

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



الرجعة القائمة
للمملكة المغربية
جنيف

**20^{ème} session du Groupe de travail sur
l'Examen Périodique Universel**

Intervention de la délégation du Royaume du Maroc

Examen de la Gambie

Genève, le mardi 28 octobre 2014

Monsieur le Président,

Nous saluons parmi nous la présence du Ministre de la Gambie.....

Nous remercions la délégation de la Gambie pour son rapport substantiel présenté de ce matin.

Le Maroc salue vivement les progrès accomplis par la Gambie dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations acceptées lors de la 14^{ème} session du CDH, comme en témoignent la ratification des principaux instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme et l'harmonisation de la législation nationale avec les dispositions des instruments internationaux en la matière.

Le Maroc salue la dynamique déployée par les autorités gambiennes en vue de garantir un accès équitable aux services d'éducation et l'augmentation du taux de scolarisation à travers la gratuité de la scolarisation dans le cycle primaire et le renforcement de la proximité des services éducatifs.

Nous saluons avec satisfaction la mise en place des réformes éducatives menées conformément à la politique nationale d'éducation pour la période 2004-2015 visant à réduire l'analphabétisme de 50% d'ici à l'an 2015.

Le Royaume du Maroc salue l'adoption de lois relatives aux violences familiales qui seront de nature à renforcer la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles et qui permettra d'offrir une protection optimale aux victimes de ces violences.

A cet égard, nous notons avec intérêt les efforts du Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale d'égalité des sexes et de promotion de la femme, pour la période 2010-2020, visant à éradiquer la violence sexiste.

Nous saluons, également, la création d'un centre de réadaptation pour les victimes des violences sexistes et d'un fonds de soutien aux victimes des violences familiales.

Ma délégation félicite la Gambie pour ses efforts pour la mise en œuvre d'une politique nationale de santé pour la période 2012-2020 qui s'est traduite par le renforcement de l'accès équitable aux soins de santé et la baisse de moitié des taux de mortalité maternelle et infantile.

Le Royaume du Maroc salue la mise en place, au sein de la police nationale et des forces armées, d'unités de protection de l'enfance contre la maltraitance et l'exploitation sexuelle et appuie les mesures prises en matière de formation et d'entraînement visant à renforcer les capacités des agents de ces unités.

Le Maroc félicite la Gambie pour la ratification de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et de son Protocole facultatif et salue la mise en place d'un Comité directeur chargé d'administrer et de superviser les programmes éducatifs intégrés en faveur des enfants handicapés.

Nous saluons, également, les efforts du Gouvernement de la Gambie pour réformer les institutions judiciaires à travers la mise en place d'une justice de proximité et l'amélioration de la qualité des prestations rendues, malgré les contraintes matérielles et financières qui compromettent l'efficacité des réformes engagées.

Le Royaume du Maroc note avec intérêt l'élaboration d'un cadre juridique permettant de doter la Gambie d'une Commission nationale des droits de l'Homme, conformément aux principes de Paris, et appuie le mandat du Bureau du Médiateur et de ses bureaux régionaux. **Quels sont à ce titre les prérogatives des médiateurs communautaires impliqués dans les règlements des litiges en relation avec le mandat du Médiateur ?**

Enfin, ma délégation aimerait assurer la Gambie de sa confiance dans les efforts qui seront déployés dans la mise en œuvre et le suivi des recommandations acceptées.

Je vous remercie

